



Formulaire de demande de contrôle d'ANC en cas de vente

Conformément à l'article L271-4 du Code la Construction et de l'Habitat, le rapport de contrôle de bon fonctionnement et d'entretien doit être annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente.

Ce rapport a une validité de 3 ans à partir de la date de visite du contrôle.

Par délibération en date du 5 juin 2023, le Conseil communautaire a fixé le tarif du contrôle de diagnostic lié à une vente immobilière à l'installation.

Coordonnées du SPANC : Communauté de communes Val de Cher Controis
ZI des Barreliers – 15 A rue des Entrepreneurs, 41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE
Tél : 02 54 79 15 50

Suivi administratif : Mme Sophie GARREAUD – Tel : 02 54 79 77 37 – Mail : sgarreaud@val2c.fr

VOLET 1 / Informations générales

➤ Coordonnées des propriétaires

NOM(S) et Prénom(s) du (des) propriétaires :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Adresse de l'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

Référence cadastrale de l'habitation et de l'installation d'assainissement (section et numéro) :

Par défaut l'adresse du propriétaire sera retenue comme adresse de facturation. Si vous souhaitez que la facture soit adressée à une autre personne, merci de le préciser (nom et coordonnées) :

➤ Coordonnées du notaire ou de l'agence ou de l'acquéreur (à préciser)

NOM(S) et Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Courriel :@.....

➤ Caractéristique de l'immeuble

Maison d'habitation individuelle

Type de résidence

☐ Principale ☐ Secondaire ☐ Location ☐ Autre (préciser :)

Combien de **pièces principales (PP)*** l'habitation compte-t-elle ?

(En cas d'extension, indiquer le nombre de pièces principales * après travaux)

* Au sens de l'article R 111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, les « pièces principales » sont définies comme étant celles destinées au séjour ou au sommeil, par opposition aux « pièces de services » (cuisine, salle de bain, buanderie, etc.).

Autres immeubles (locaux commerciaux, hôtels, ensembles immobiliers regroupés, sanitaires isolés, etc.)

Quels est (quels sont) le(s) type(s) de locaux qui sera (seront) desservi(s) par l'installation ?

Quelle est la capacité d'accueil de l'immeuble ou nombre d'usagers permanents ? personnes.

Quel est le nombre d'Equivalents-Habitants (EH) retenu (si connu) ? EH

➤ Caractéristique du terrain

Superficie du terrain : m²

Terrain inondable : ☐ oui ☐ non

Présence d'une nappe d'eau* : ☐ oui ☐ non ☐ ne sais pas

* hors niveau exceptionnel des hautes eaux.

Alimentation en eau :

Consommation d'eau annuelle : m³

Présence d'un captage privé (prélèvement, puits, forage) à proximité ? ☐ oui ☐ non ☐ ne sais pas

N.B. : il peut s'agir d'un captage situé sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine.

Si oui,

✓ L'ouvrage est-il déclaré ? ☐ oui ☐ non

N.B. : tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R.214-5 du code de l'environnement, est déclaré en mairie.

✓ L'eau est-elle utilisée pour l'alimentation humaine ? ☐ oui ☐ non

✓ L'eau est-elle utilisée pour l'arrosage de légumes destinés à la consommation humaine ? ☐ oui ☐ non

VOLET 2 / Caractéristiques de l'installation

Nombre d'habitations raccordés à l'installation :

L'ensemble des eaux usées est-il raccordé à l'installation ? ☐ oui ☐ non ☐ ne sais pas

Les eaux pluviales sont-elles séparées de l'installation d'assainissement ? ☐ oui ☐ non ☐ ne sais pas

Age de l'installation

✓ Age réel : préciser la date de réalisation ou de réhabilitation de l'installation :/...../.....

✓ Si inconnu, tranche d'âge approximative :

☐ < 10 ans ☐ 10 - 15 ans ☐ 20 - 25 ans ☐ > 25 ans

Entretien de l'installation

☐ Pas d'information disponible

Date de la dernière opération d'entretien :/...../.....

Type d'entretien (vidange, changement de pièce, etc.) :

Existence de justificatifs ? ☐ oui ☐ non

VOLET 3 / Renseignements sur le dispositif

Documents existants (à présenter à l'agent du SPANC lors de sa visite)

Plans	☐ oui	☐ non
Etude de sols et/ ou de filière	☐ oui	☐ non
Photos des travaux	☐ oui	☐ non
Factures	☐ oui	☐ non
Justificatifs d'entretien	☐ oui	☐ non
Contrat d'entretien	☐ oui	☐ non
Autre (préciser)	☐ oui	☐ non

.....

.....

.....

.....

.....

.....

S'il n'existe pas de plan précis de l'installation, merci de décrire le système en reportant les éléments suivants sur un schéma :

- .. Les limites de la parcelle
- .. L'habitation et le bâti annexe (garage, piscine, terrasse, etc.)
- .. La sortie des eaux usées de l'habitation (WC, eaux de cuisine et de salle de bain)
- .. Les différents éléments de l'installation d'assainissement (fosse, épandage, etc)
- .. Le rejet des eaux traitées le cas échéant
- .. Les voies de passage des véhicules
- .. Les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potables le cas échéant.

Le propriétaire doit être présent ou représenté lors de toute intervention du SPANC. Lorsqu'il n'est pas lui-même l'occupant de l'immeuble, il appartient au propriétaire de s'assurer auprès de cet occupant qu'il ne fera pas obstacle au droit d'accès des agents du SPANC. Il incombe aussi au propriétaire ou à l'occupant de faciliter aux agents du SPANC l'accès aux différents ouvrages de l'installation d'assainissement non collectif, en particulier, en repérant et dégagant tous les regards de visite de ces ouvrages.

Schéma / description

Je certifie l'exactitude des informations fournies et déclare avoir pris connaissance du règlement de service.

Fait à _____, le _____

Signature du (des) propriétaire(s)

Rappel : montant de la redevance du contrôle de vérification de fonctionnement et d'entretien en cas de vente fixé à par la délibération en date du 5 juin 2023